

**Au Collège Communal de et à
«Commune»**

Objet : Appel à collaboration des communes wallonnes dans le cadre de la mission d'Analyse du gisement et de la composition des dépôts clandestins de déchets dans différentes zones géographiques de Wallonie

Mesdames, Messieurs les membres du Collège,

Le Gouvernement wallon a la volonté d'intensifier la lutte contre la malpropreté, la dégradation de l'espace public et la délinquance environnementale en Wallonie. Une série d'actions sont mises en place afin de caractériser la situation de terrain et d'ainsi pouvoir la piloter au mieux.

Dans ce cadre, le SPW-ARNE – via la Direction des Infrastructures de Gestion et de la Politique des Déchets, a lancé une **étude afin d'estimer la quantité et la composition des dépôts clandestins de déchets en Wallonie.**

Sur base de cette analyse de la réalité de terrain, il s'agira de **mieux cibler les actions de prévention/répression**, mais aussi de travailler à la diminution des **coûts de collecte et de traitement des dépôts clandestins pour les pouvoirs locaux.**

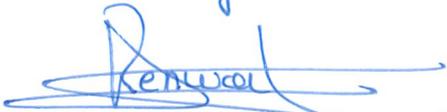
Dans le cadre d'une procédure de marché public, cette étude a été confiée à la société COMASE. Afin de disposer d'un échantillon représentatif des dépôts clandestins, ce prestataire doit pouvoir **mettre en place une collaboration avec des communes wallonnes.** Cette collaboration consistera à **enregistrer et partager avec COMASE, pendant la durée de l'étude, les données relatives au recensement des dépôts clandestins** sur le territoire communal, et de **permettre la caractérisation, par le prestataire *in situ*, d'un échantillon de dépôts avant leur enlèvement.**

Les **communes participantes** pourront ainsi bénéficier d'une **analyse de leur situation en matière de dépôts clandestins, et la comparer avec les résultats extrapolés au niveau régional.** Les données ne seront en aucun cas utilisées dans l'objectif de dresser un niveau de propreté de la communes, ni a des fins de comparaison des communes entre elles.

Concrètement, nous vous invitons à participer à une séance d'information en ligne le **jeudi 13 avril 2023 de 9h30 à 11h30**, permettant de détailler les modalités et implications de cette collaboration.

Afin de vous envoyer le lien pour participer à cette séance d'information et/ou pour toute information en lien avec la présente sollicitation, nous vous invitons à envoyer un courriel à l'adresse suivante : comase@comase.com.

Vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Collège, l'expression de ma considération distinguée.

Pan délégalion,

Marie Renwart, attachée

Jean-Marc ALDRIC,
Directeur



CONTACT

Département du Sol et des Déchets
Direction des Infrastructures de
Gestion et de la Politique des Déchets
Avenue Prince de Liège, 15
B-5100 JAMBES

VOS GESTIONNAIRES

Marie RENWART, Attachée
Tél. : 081 33 65 45
marie.renwart@spw.wallonie.be

VOTRE DEMANDE

Numéro :
Nos références :
DSD/DIGPD/JMA/MR/2023/4983

Pour toute réclamation quant au fonctionnement du SPW, le Médiateur est aussi à votre service : www.le-mediateur.be.